

Nombre de conseillers en exercice : **19**
Nombre de conseillers présents : **17**
Nombre de conseillers de votants : **19**

Date de la convocation : **25 août 2026**
Date d'affichage de la convocation : **25 août 2026**

L'an deux mil vingt-six, le premier du mois de septembre à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal de PLEUGUENEUC, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après la convocation légale, sous la présidence de Mme CAZIN Mireille, Maire.

Étaient présents : CAZIN Mireille, Maire, BESSIN Pascal, BLAISE Estelle, DUBUC Frédéric, FIZELIER Christelle, GALLAIS Luc, HEUDES Estelle, LAURENT Eliane, LEMARIÉ Maxence, LÉVÊQUE Mickaël, MARIE Philippe, MODESTE Benoît, NIVOLE Nathalie, ROULOIS-MASSON David, ROQUET Chantal, ROUX Sébastien et THARAULT Léa.

Absente excusée : GASCOIN Laurence (a donné procuration à GALLAIS Luc) et LEBAS Sophie (a donné procuration à LAURENT Eliane).

Absent : Néant

Un scrutin a eu lieu ; M. GALLAIS Luc a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N°87-2026 CONSTITUTION D'UNE COMMISSION POUR LA MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Nomenclature : 5.3 Fonctionnement des assemblées

Mme le Maire rappelle au Conseil municipal que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune a été actualisé en 2021 (le 1^{er} ayant été établi en juin 2015).

Compte tenu de l'évolution des risques auxquels la commune peut être confrontée : les épisodes de canicule, les feux de forêt, la proximité du zoo (risque d'animaux en divagation). Il apparaît nécessaire de procéder à une mise à jour du PCS pour l'adapter à ces nouveaux risques.

Afin de mener ce travail de réflexion et de mise à jour, Madame le Maire propose au Conseil municipal la création d'une commission spéciale chargée de travailler sur cette question.

Des membres de Conseil se portent volontaires pour intégrer cette commission :

- | | |
|--------------------|--------------------|
| - Luc GALLAIS ; | - Philippe MARIE ; |
| - Benoît MODESTE ; | - Mireille CAZIN ; |
| - Pascal BESSIN ; | |

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création d'une commission chargée de travailler à la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde ;
- **DÉSIGNE** Luc GALLAIS, Benoît MODESTE, Pascal BESSIN, Philippe MARIE et Mireille CAZIN comme membres de cette commission.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait à Pleugueneuc, le 1^{er} septembre 2026

Le Maire,
Mme CAZIN Mireille